

AUDECA Fabre Noutary & Associés

Association SEVES

28 rue du chemin vert
75011 - PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Ce rapport contient 5 pages en dehors des comptes annuels annexés
soumis au visa du commissaire aux comptes



183 cours du Médoc
BP 10125
33041 Bordeaux Cedex
T. +33 (0)5 57 81 02 60

5 place des Martyrs de
la Résistance
33340 Lesparre
T. +33 (0)5 56 41 69 48

76 avenue du Mal Foch
Bat A1-0004
40130 Capbreton
T. +33 (0)5 58 43 98 58

Association SEVES

28 rue du chemin vert
75011 - PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée générale de l'Association SEVES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SEVES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les fonds dédiés inscrits au passif de l'association s'élèvent à 5 118 617 €.

La note "Tableau de suivi des subventions d'exploitation" expose le détail des fonds dédiés de l'association SEVES au 31 décembre 2023.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons mis en œuvre des tests afin de vérifier par sondage la correcte valorisation de ces éléments.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle



conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux,
Le 24 mai 2024

Pour **AUDECA Fabre Noutary & Associés**
Commissaire aux comptes



Stéphan KONTOWICZ
Associé, gérant



BILAN ACTIF

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	429,48	429,48		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	11 918,48	8 896,27	3 022,21	3 531,16
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	2 424,31		2 424,31	1 326,67
TOTAL (I)	14 772,27	9 325,75	5 446,52	4 857,83
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	8 283,55		8 283,55	
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	9 248,00		9 248,00	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	3 522 951,19		3 522 951,19	3 490 002,09
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 899 403,90		1 899 403,90	1 212 890,48
Charges constatées d'avance	739,74		739,74	8 196,71
TOTAL (II)	5 440 626,38		5 440 626,38	4 711 089,28
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 455 398,65	9 325,75	5 446 072,90	4 715 947,11

BILAN PASSIF

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	98 786,55	91 198,47
Excédent ou déficit de l'exercice	13 431,32	7 588,08
<i>Situation nette (sous total)</i>	112 217,87	98 786,55
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	112 217,87	98 786,55
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	5 118 617,64	4 353 458,92
TOTAL (II)	5 118 617,64	4 353 458,92
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 203,17	210 303,57
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	203 034,22	53 398,07
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	215 237,39	263 701,64
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 446 072,90	4 715 947,11

COMPTE DE RÉSULTAT

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 360,00	590,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	8 910,00	19 870,00
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 509 784,27	3 699 733,69
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 938,00	3 600,00
Utilisations des fonds dédiés	2 075 517,26	1 430 015,09
Autres produits	9 453,51	5,73
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 608 963,04	5 153 814,51
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 337 760,35	1 601 015,75
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	7 105,25	5 910,18
Salaires et traitements	302 727,36	259 841,35
Charges sociales	111 346,99	93 856,48
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 580,07	1 587,12
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	2 841 938,80	3 186 439,62
Autres charges	108,31	2,36
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 604 567,13	5 148 652,86
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	4 395,91	5 161,65
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	13 476,71	1 460,44
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	13 476,71	1 460,44
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 759,00	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	1 759,00	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	11 717,71	1 460,44

COMPTE DE RÉSULTAT

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	16 113,62	6 622,09
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		2 783,76
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		2 783,76
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		1 125,33
Sur opérations en capital		599,44
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		1 724,77
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		1 058,99
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 682,30	93,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	4 622 439,75	5 158 058,71
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	4 609 008,43	5 150 470,63
EXCÉDENT OU DÉFICIT	13 431,32	7 588,08
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	13 212,00	22 265,00
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	13 212,00	22 265,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	13 212,00	22 265,00
TOTAL	13 212,00	22 265,00
TOTAL	13 431,32	7 588,08

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'association Systèmes Economiquement Viables pour l'Eau aux Suds (SEVES), créée en 2007 et dont le siège est à Paris, a pour objectifs de favoriser un accès durable à l'eau et l'assainissement dans des villages et petits centres urbains de pays d'Afrique subsaharienne en appuyant des initiatives locales et économiquement viables ; et de sensibiliser les populations et les acteurs politiques et économiques du Nord et du Sud sur les moyens permettant l'organisation de services publics de l'eau et de l'assainissement pérennes et de qualité.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

En conformité avec la stratégie nationale de chaque pays et dans le cadre de partenariats multi acteurs, SEVES combine une approche de développement de l'accès aux services locaux d'eau et d'assainissement (infrastructures, modes de gestion) et des expérimentations, des innovations, des actions de structuration et de renforcement des acteurs visant à un développement local et endogène des services après les projets, et de capitalisation d'expériences.

SEVES accompagne le renforcement : de la (1) maîtrise d'ouvrage locale à travers la mise en place et/ou le renforcement d'intercommunalités, la mise en place de services techniques, d'outils de planification et de suivi des services, de cadres de suivi de la gestion déléguée ; des (2) exploitants dans leur gestion technique, commerciale et financière ; des (3) opérateurs de suivi technique et financier dans leur rôle d'audit et d'appui conseil ; des (4) organisations de représentation des usagers dans leur rôle de contrôle local, de suivi et de plaidoyer.

SEVES diffuse enfin auprès des autorités nationales, des capitalisations d'expériences favorisant les possibilités de passage à l'échelle.

Les moyens mis en oeuvre :

L'équipe est composée de :

* 11 collaborateurs dont

- 7 salariés au siège,
- 1 salarié au Togo
- 1 salarié au Niger
- 2 volontaires de solidarité internationale basés au Togo et Niger

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 5 446 072,90 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 13 431,32 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le .

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les projets portés par l'association au Mali sont suspendus depuis le 23/11/2022.

De la même manière, suite au coup d'état intervenu en juillet 2023, les projets sont également suspendus au Niger.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau et informat 3 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	429			
CORP.	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers				
	Autres immos corporelles	8 847		3 071	
Matériel de transport					
Matériel de bureau & mobilier informatique					
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL		8 847		3 071	
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	1 327		1 098	
TOTAL		1 327		1 098	
TOTAL GENERAL		10 604		4 169	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL			429	
CORP.	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles			11 918	
Mat. bureau, inform., mobilier					
Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL				11 918	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			2 424	
TOTAL				2 424	
TOTAL GENERAL				14 772	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		429			429
TOTAL		429			429
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	5 316	3 580		8 896
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		5 316	3 580		8 896
TOTAL GENERAL		5 746	3 580		9 326

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières	2 424		2 424
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	9 248	9 248	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	71	71	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	3 311 170	3 311 170	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	211 710	211 710		
Charges constatées d'avance	740	740		
TOTAUX		3 535 363	3 532 939	2 424
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
(3) Créances reçues par legs ou donations				

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	740
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	740

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 311 170
Disponibilités	
TOTAL	3 311 170

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	91 198,47		7 588,08		98 786,55
Excédent ou déficit de l'exercice	7 588,08		13 431,32	7 588,08	13 431,32
TOTAUX	98 786,55		21 019,40	7 588,08	112 217,87

ANNEXE

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fonds dédiés - TOGO	14 594,26					14 594,26	
Fonds dédiés - NIGPACK2AESN20	82 395,91		20 036,00			62 359,91	
Fonds dédiés - TOGVOSYCTOM20	75 312,52		8 805,04			66 507,48	
Fonds dédiés - TOGPASPAESN	71 553,09		32 251,15			39 301,94	
Fonds dédiés - TOGPASPEVVDP20	60 145,82		5 054,01			55 091,81	
Fonds dédiés - TOGVOAESN20	113 917,50		31 020,61			82 896,89	
Fonds dédiés - MALP2EAUSED21	20 886,91		20 886,91				
Fonds dédiés - TCHREASED21-17	11 032,15		11 032,15				
Fonds dédiés - TOGREALSED21	36 683,24		36 683,24				
Fonds dédiés - MALKAYEDIAESN21	28 289,11		28 289,11				
Fonds dédiés - NIGPACK2AESN21	59 616,84		16 122,58			43 494,26	
Fonds dédiés - TOGREALAESN22	58 547,15		33 176,31			25 370,84	
Fonds dédiés - NIGALMEAAFD	529 349,47		167 026,67			362 322,80	
Fonds dédiés - MALKAYEDIADIASP	58 000,00		58 000,00				
Fonds dédiés - TCHREASIGEIF21	4 695,33		4 695,33				
Fonds dédiés - TOGVOAESN22	151 350,68		16 104,39			135 246,29	
Fonds dédiés - TCHREAAESN22	108 161,74		73 928,14			34 233,60	
Fonds dédiés - NIGPACK2AESN22	198 061,80		171 059,29			27 002,51	
Fonds dédiés - MALKAYEDIAESN22	250 200,00		250 200,00				
Fonds dédiés - TCHREAAESN23	218 037,76		44 532,85			173 504,91	
Fonds dédiés - MALPOSEDAESN	128 925,59		1 754,46			127 171,13	
Fonds dédiés - NIGPACK2SED22	87 267,59		87 267,59				
Fonds dédiés - TOGVOSED22	126 695,70		123 984,81			2 710,89	
Fonds dédiés - MALKAYEDIASED22	145 138,48		145 138,48				
Fonds dédiés - MALTROUSED22	37 711,24		37 711,24				

ANNEXE

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Fonds dédiés - TCHREASED22-22	84 075,67	53 157,95	30 917,72
Fonds dédiés - TCHREAAFD22	976 390,38	327 541,40	648 848,98
Fonds dédiés - ALLVITOL	243 748,04	102 505,80	141 242,24
Fonds dédiés - MALPOSEDIDF	91 075,00	91 075,00	
Fonds dédiés - MALACCEAUSTDENIS	5 000,00	5 000,00	
Fonds dédiés - MALATMONTREUIL	17 719,41	17 273,66	445,75
Fonds dédiés - TOGVOVDP22	100 000,00	1 554,49	98 445,51
Fonds dédiés - MALPOSEDUTVDF	50 290,00	50 290,00	
Fonds dédiés - TOGVOSYCTOM22	93 510,54	5 951,70	87 558,84
Fonds dédiés - MALACCEAULYON2	15 080,00	15 080,00	
Fonds dédiés - AMP HORS AFD		130 150,39	130 150,39
Fonds dédiés - SEDIF PH3 HORS AFD		126 010,44	126 010,44
Fonds dédiés - AESN PH3 HORS AFD		183 008,16	183 008,16
Fonds dédiés - AESN 2023 HORS AFD		246 932,65	246 932,65
Fonds dédiés - SEDIF 23-07		168 036,32	168 036,32
Fonds dédiés - SEDIF 23-16		131 110,14	131 110,14
Fonds dédiés - AESN23		177 158,69	177 158,69
Fonds dédiés - AFD		724 405,14	724 405,14
Fonds dédiés - AFD		431 810,63	431 810,63
Fonds dédiés - SEDIF 23-20		112 969,16	112 969,16
Fonds dédiés - AESN23		280 252,65	280 252,65
Fonds dédiés - SYCTOM 2311206		47 504,70	47 504,70
Fonds dédiés - FONDATION STONE		100 000,00	100 000,00

TOTAL	4 353 458,9	2 859 349,0	2 094 190,3			5 118 617,6	
--------------	--------------------	--------------------	--------------------	--	--	--------------------	--

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

ANNEXE

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement	2 841 938,80	3 186 439,62
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
TOTAL	2 841 938,80	3 186 439,62

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	12 203	12 203		
Personnel & comptes rattachés	26 973	26 973		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	33 231	33 231		
Etat & Impôts sur les bénéfices	2 682	2 682		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	140 147	140 147		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	215 237	215 237		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 161
Dettes fiscales et sociales	41 203
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	46 365

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Certification des comptes	3 756	3 586
TOTAL	3 756	3 586

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	9,00	9,00
Ingénieurs et cadres	9,00	9,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		